

Commission agriculture

Aménagement des terrains sectionnaux de la commune :

Le plan de financement n'est pas encore connu, lorsqu'il le sera, une réunion d'information aura lieu avec la SAFER à la mairie.

Exploitation des massifs forestiers autour du valdonnez :

Une réunion a eu lieu à Bagnols les Bains, pour trouver la meilleure solution pour évacuer le bois.

- 1) Renforcer les voies communales ? le coût est élevé,
- 2) Aménager la piste depuis la loubière, le causse de mende, pour sortir au virage du village des Fons sur la RN 106.

La 2^{ème} solution a été retenue car elle paraît être la moins onéreuse.

Présentation du syndicat mixte Lot-Dourdou :

Un diagnostic a été fait sur le Bramont, l'état de l'eau est bon .

Des projets de travaux pour nettoyer la rivière et protéger les berges peuvent être mis en place pour les propriétaires qui le désirent :

Les travaux sont subventionnés : 60 % agence de l'eau,
20 % conseil départemental et régional,
2 % EDE (Ets Dep. De l'Elevage)

Les projets sont gérés par le syndicat mixte Lot Dourdou.

Contacts : Mr VIGUIER Pierre Etienne

04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66

Sm.lotcolagne@orange.fr

Actualités

- résultats recensement :

424 logements

673 personnes

On peut noter une bonne participation du recensement par Internet. 1/3 de la population a utilisé ce moyen pour participer au recensement.

- Remplacement de véhicule : une consultation a été lancée auprès de différents prestataires pour remplacer le camion benne des employés municipaux. Sur les 5 propositions reçues en retour, il a été retenu l'achat d'un camion de marque FIAT.

- projet revitalisation du centre bourg en association avec l'ass. pays des sources : Suite aux différents ateliers, l'ass. Pays des Sources a remis une feuille de route définissant les actions retenues, qui pourraient être entreprises dans le cadre de ce projet :

- nommage des rues (49 retours après consultation de la population)

- création de circuits découverte sur la commune

- aménagement de la place (destruction des gîtes, maison communale à vocation intergénérationnelle, espaces verts, terrains de pétanque, etc...).

Ces projets sont présentés à la population lors de la balade urbaine du 27 juin.

- Dans quelques semaines, les adeptes de VTT pourront venir pratiquer à Saint Etienne du Valdonnez sur la nouvelle piste de Pumptrack.

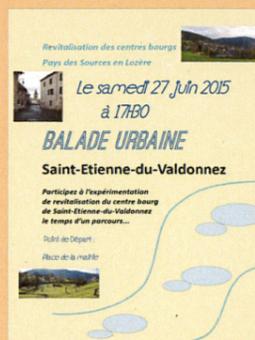
Mais qu'est ce que le pumptrack ...c' est une boucle continue sur laquelle le vététiste peut évoluer sans pédaler.

Il est possible d'atteindre une vitesse supérieure à 30 km/h uniquement en « pompant » sur les creux, les bosses et les virages relevés du circuit.

Enchaînements de virages, creux et bosses pouvant être enroulés ou sautés selon de multiples combinaisons, les "pump tracks" sont accessibles et conviviaux, destinés à un large public, ludiques et évolutifs, générateurs d'apprentissage des fondamentaux du pilotage et de progrès pour tous.

C'est Romain Paulhan, Champion de France de VTT Descente Elite en 2010 qui viendra finaliser le tracé.

Ce site de pratique sera situé sur la Route de Varazoux à côté de la déchetterie et sera exclusivement réservé aux engins non motorisés.



Edito du maire

Six mois déjà se sont écoulés depuis le dernier bulletin municipal. C'est pourquoi, comme nous nous y sommes engagés, nous avons jugé nécessaire de publier une nouvelle édition pour vous informer sur l'activité municipale et les projets en cours.

Ce début d'année a été relativement chargé :

Nous avons réalisé le recensement de la population et des logements sur l'ensemble de la commune (le résultat est détaillé dans ce bulletin), et nous avons eu la charge de l'organisation des élections départementales en tant que bureau centralisateur du nouveau canton élargi, avant de nous consacrer à l'élaboration des différents budgets et de fixer les orientations de notre action.

Chacun a su se mobiliser et donner de son temps pour que tout se déroule dans de très bonnes conditions. Et je tiens à remercier tous ceux qui se sont investis ainsi que les deux agents recenseurs pour le travail qui a été réalisé.

Nous allons poursuivre nos efforts afin de mener à bien notre programme. Un programme ambitieux et à la mesure des défis que nous devons relever.

Vous pourrez découvrir à la lecture de ce bulletin un résumé de tous les dossiers étudiés et des décisions qui ont été prises.

Le dossier du permis d'aménager pour le lotissement a été déposé à la DDT, ainsi que le dossier « Loi sur l'eau ». La réflexion sur l'aménagement du centre bourg se poursuit, et nous allons prochainement lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre et entrer dans la phase opérationnelle de ce projet. Mais, malheureusement il faut toujours beaucoup de temps pour que les projets se réalisent.

Et si c'est notre rôle et surtout notre devoir d'impulser la vie locale, c'est ensemble avec les associations, les commerçants, les artisans et toutes les forces vives de la commune que nous relèverons tous les défis pour que notre territoire aille de l'avant.

Je souhaite que l'été soit fructueux en terme de fréquentation et de retombées économiques pour notre commune, et je vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison estivale et de bonnes vacances.

Agenda -

Primeur : tous les vendredis matin sur la place de la mairie

Foyer rural :
pétanque juillet/août tous les mercredis à partir de 20h30 à la salle polyvalente
fête du village : 10, 11 et 12 juillet.

Ass. Éole : intervillage le 15 août 2015
(pensez à constituer votre équipe)

Fête aux Laubies les 4 et 5 juillet 2015

Infos pratiques

Mairie : 9h/12h – 13h30/17h30 le lundi
13h30/17h30 les mardi, mercredi et jeudi
9h/12h – 14h30/18h30 le vendredi
Téléphone : 04.66.48.01.66

Mail : mairie.valdonnez@orange.fr

Page facebook : Saint Etienne du Valdonnez (communauté)

Horaires poste : 8h45/11h45 les lundi, mardi et mercredi
14h30/17h30 le vendredi
Tel : 04.66.48.01.40

Horaires déchetterie : 14h/17h le mercredi et 9h/12h le samedi

Horaires navette Mende/Florac au départ de Saint-Etienne
Vers Mende : 7 h 35 et 13 h 35
Vers Florac : 12 h 25 et 17 h 55

Commission vie communale

ECOLE :

Avec les belles journées printanières qui arrivent, c'est la fin de l'année scolaire qui approche à grands pas. Mais qui dit fin d'année scolaire dit aussi préparation de la nouvelle ...et pour la rentrée 2015/2016 pas de grands changements au niveau des effectifs avec 65 élèves attendus. Au niveau de l'évolution numérique... 10 enfants du niveau CM2 s'en iront de l'école vers le collège. 1 élève déménagera, 5 arriveront et, 4 à 6 nouveaux vont intégrer les rangs de la maternelle.

En ce qui concerne les horaires de classes, ils s'étaleront toujours sur 5 jours, répartis ainsi :

Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00 / Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Et mercredi de 9h00 à 12h00

En ce qui concerne l'organisation des temps périscolaires les Lundi et Vendredi de 15h00 à 16h30 le bilan en cette fin d'année est plutôt positif.

Sur ce temps périscolaire, en collaboration avec le centre de loisirs « les petits malins du Valdo », les enfants ont pu découvrir des activités complémentaires au projet d'école avec du théâtre, de la poterie, des activités sportives, de la découverte du patrimoine, la visite du centre de Secours, la création de bande dessinée...

Sur cette année, les enfants ont été encadrés par différents intervenants. En plus d'Irène et Charlotte du Foyer Rural de Langlade, et du personnel communal Elisabeth, Aline et Nicole très impliqués dans ce projet, 7 intervenants sont venus apporter un regard extérieur.

Pour la prochaine rentrée scolaire, l'organisation restera sensiblement identique avec une orientation vers les activités sportives et le théâtre. Sandrine Guido sera directrice du centre de loisirs (ASLH) « les petits malins du Valdo » en remplacement d'Irène Delaporte.

L'école et les activités périscolaires étant une priorité pour la mairie, le conseil municipal continuera avec ses moyens à répondre aux attentes de l'équipe enseignante et des parents.

En ce qui concerne les travaux sur l'école et suite à la visite de la commission de sécurité, il vient d'être mis en place une alarme en cas d'incendie, et prochainement un travail sera entrepris sur la sécurisation des grillages entourant l'école et des différentes portes.

LOGO : après réflexion et concertation, l'ensemble du conseil municipal a validé la création et la validation d'un nouveau logo pour notre commune.



CCAS : les membres du CCAS se sont réunis pour voter le budget. En raison des élections régionales prévues en décembre, il a été décidé de reporter le repas des aînés au dimanche 10 janvier 2016.

PCS : comme annoncé dans le précédent bulletin, un groupe de travail a réfléchi sur la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde. Le recensement des données a été effectué. Le circuit d'alerte et la composition de la Cellule Communale de Crise ont été validés en conseil municipal. La DDT a proposé la cartographie à intégrer dans le document. A ce jour, il reste un important travail de mise en forme du document avant approbation par le maire. Le groupe de travail prévoit de terminer ce document pour la fin 2015 et d'en faire une présentation à la population début 2016

Commission budget – finances

Baisse des dotations de l'Etat :

Ainsi que toutes les communes de France, nous sommes sollicités pour faire des économies, d'où une baisse des dotations de l'Etat sur le budget 2015 (-4% sur les dotations forfaitaires et -84% sur la dotation de péréquation en lien avec le choix du maintien des taux d'imposition). Taux des 4 taxes d'imposition inchangées.

Budget commune	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses réelles/recettes réelles	438 550,00 €	459 750,00 €	214 243,00 €	369 062,00 €
Dépenses/recette d'ordre	21 200,00 €		37 258,00 €	
Résultat N-1			117 560,00 €	
TOTAL	459 750,00 €	459 750,00 €	369 062,00 €	369 062,00 €

Budget eau	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses réelles/recettes réelles	46 427,00 €	105 829,00 €	168 569,00 €	148 752,00 €
Dépenses/recette d'ordre	105 152,00 €		21 229,00 €	
Résultat N-1		46 750,00 €		41 046,00 €
TOTAL	152 579,00 €	152 579,00 €	189 798,00 €	189 798,00 €

Commission urbanisme

- Programme voirie 2015 :

- . Aménagement de la voie d'accès à la maison Nappee et réfection d'une partie de la voie communale au Montet
- . Revêtement de l'élargissement réalisé en 2014 au carrefour des Laubies

- Programme réfection des murs : murs de soutènement à la Fage et aux Faux

- Programme réfection de chemin d'exploitation : chemin de la Fage au Sapet sur 1600 m.

- Actions concernant la sécurité : mise en place d'un plateau ralentisseur entre l'Institut et l'école et pose de 2 miroirs de visibilité (1 à Varazoux et 1 à Saint-Etienne)

- Travaux sur réseaux :

- . Alimentation de 2 parcelles Route de Montmirat, et enfouissement partiel des réseaux sur 60 m.
- . Dégagement du captage de Peyre
- . Travaux de mise en conformité de la STEP

- Eclairage public :

mise en conformité des lanternes sur les villages du Montet, de la Borie, des Faux, des Laubies, de Montmirat, de la Bazalgette et sur le quartier de La Combasse à Saint-Etienne.

Projet à l'étude : interconnexion des réservoirs de Saint-Etienne et de Varazoux avec desserte du hameau de Ventailhac.

Activité com com

Suite à la modification des statuts par ses membres, la communauté de communes exercera les compétences suivantes après ratification par l'ensemble des conseils municipaux:

Compétences obligatoires : fixées par la loi :

- . **Aménagement de l'espace :** Suivi du SCOT bassin de vie de Mende (schéma de cohérence territoriale),
- . **Développement économique**

Soutien aux activités agricoles et environnementales dans le cadre d'un PAEC
Promotion des activités artisanales

. **Tourisme**

Aménagement et mise en valeur de sites touristiques, étang de Barrandon, Gorges du Bramont, sites fossilifères....
Création, aménagement et entretien de circuits de randonnée.

Compétences optionnelles : choisies dans une liste rédigée en concertation par les membres de la COMCOM.

- . Gestion des ordures ménagères,
- . Opération sous mandat pour le compte de la commune : AEP, assainissement.
- . Equipements sportifs et culturels,...

Compétences facultatives : Compétences attribuées à la COMCOM par ses membres à l'unanimité par choix en vue de réaliser des économies ou d'avoir plus de force de négociation.

- . Gestion du centre technique et des agents,
- . Travaux d'investissement et gestion du pôle médical de Saint Etienne du Valdonnez (prévision de remplacement du docteur INIGUEZ qui prendra bientôt sa retraite)
- . Viabilité hivernale : achats groupés (sel, pouzzolane),
- . Convention de mandat pour la réalisation des études et travaux (Presbytère des Laubies)
- . Animation Natura 2000,
- . Transport à la demande,
- . Mise en œuvre du Contrat éducatif local,
- . Travaux et gestion du centre de secours,
- . Protection des animaux (adhésion à une fourrière animale),
- . Actions de développement des énergies renouvelables...

Quelques exemples de réalisations effectuées par la COMCOM sur le territoire de la commune de Saint Etienne.

Aménagement déchèterie : Sécurisation des quais ; Création d'un sens unique de circulation avec marche en avant ; Aménagement de la zone de stockage des inertes

Service public de l'assainissement non collectif :

Recrutement d'Anthony DAUDE pour s'occuper du SPANC avec la communauté de communes de Chanac.

Missions :

- . Diagnostic des 200 assainissements non collectif existants sur la communauté de commune.
- . Contrôle de la conception conforme des installations neuves et à réhabiliter.
- . Contrôle avant la vente d'un bien immobilier.
- . Les opérations concernant le SPANC débuteront sur la commune de Saint Etienne dans le courant de l'été. Les habitants seront informés du passage de l'agent par un courrier explicatif de la procédure et un avis de passage.